



Canadian Association
of Schools of Nursing

Association canadienne des
écoles de sciences infirmières

Groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières enseignantes

Mandat

L'ACESI a créé les groupes d'intérêts pour infirmières enseignantes afin d'atteindre ses priorités stratégiques visant à promouvoir l'éducation et favoriser l'avancement des connaissances. Ces groupes constituent une tribune pour l'échange d'idées et d'information à l'échelle nationale, contribuent au renforcement des capacités en matière de recherche et d'avancement des connaissances, et soutiennent la promotion de la qualité dans un domaine particulier de la formation infirmière.

Détails du mandat

Les membres participeront au débat national afin :

- de renforcer la voix des infirmières enseignantes et créer une base de professionnelles axée sur les spécialités et les intérêts;
- de contribuer à un forum de transmission des connaissances et d'échange d'idées afin de sensibiliser les membres aux questions, aux tendances actuelles, à l'évolution des défis, aux réussites et aux principaux jalons liés à la pratique dans le domaine d'intérêt en cause;
- de partager des ressources et des outils associés à ce domaine d'intérêt;
- de nourrir les capacités au sein du corps professoral des écoles de sciences infirmières canadiennes dans la spécialité ou le domaine d'intérêt en question en alimentant continuellement les discussions pertinentes et en offrant des webinaires, des présentations et des causeries sur les sujets d'intérêt;
- d'étudier la possibilité d'établir des collaborations, comme dans le cadre d'initiatives, de projets de recherche et de publications.

Adhésion

Chaque groupe d'intérêts offrira une adhésion renouvelable d'un (1) an.

- Chaque groupe d'intérêts devra comprendre au moins dix (10) membres.
- La présidente sera élue par les membres du groupe et obtiendra un mandat de deux (2) ans, renouvelable à une (1) reprise (pour un total de quatre [4] ans).
- Une secrétaire sera également élue pour un mandat d'un (1) an (renouvelable), afin d'assumer la consignation des données (rédaction des procès-verbaux) et les autres tâches requises par le groupe.

Rencontres et activités

Les groupes d'intérêts se réuniront quatre (4) fois par année en téléconférence.

Les membres pourront également choisir un ou plusieurs sujets d'importance susceptibles de profiter d'une action concertée, et entreprendre une ou plusieurs des activités suivantes :

- Transmettre de l'information et des pratiques dans un domaine clé de leur groupe.
- Produire un bulletin d'information (publié annuellement par l'ACESI au moyen d'une plateforme numérique dédiée à cette fin, et mis en évidence dans les bulletins de l'ACESI) pour accroître leur visibilité, célébrer leurs réalisations et faire progresser les connaissances dans des domaines d'importance.
- Organiser un webinaire (ou une série de webinaires) pour approfondir des questions essentielles et s'impliquer dans les débats nationaux sur les sujets chauds.
- Se préparer en vue d'un congrès.
- Participer à un projet conjoint ou à une publication conjointe.

Afin de mettre ces activités en pratique, les réunions des groupes d'intérêts pourront se dérouler ainsi :

- **Rencontre n° 1** : Échange de connaissances et partage de ressources : établissement et analyse des questions intersectorielles régionales et nationales (*début de l'automne*).
- **Rencontre n° 2** : Élaboration du bulletin d'information : rapport sur les questions essentielles, les sujets chauds, les recherches récentes ou prochaines, et les infirmières émérites dans le domaine cerné par le groupe (*fin de l'automne*).
- **Rencontre n° 3** : Planification du ou des webinaires : recherche de sujets d'intérêt et de présentatrices (*hiver*).
- **Rencontre n° 4** : Récapitulation et recommandations pour l'année suivante (*fin de l'hiver/début du printemps*).

En dépit du fait que l'ACESI organisera les réunions, les membres des groupes d'intérêts devront faire progresser leurs activités, animer les réunions et déterminer les points et le contenu à l'ordre du jour.

Toute publication ou utilisation de la dénomination « ACESI » (y compris la référence à la dénomination de tout groupe d'intérêts de l'ACESI) par un groupe d'intérêts doit être soumise à l'ACESI aux fins d'examen et d'approbation. Veuillez envoyer toute demande ou tout document à l'adresse jthomas@casn.ca.

De plus, les publications doivent inclure la renonciation suivante :

*** Les opinions exprimées par les membres des groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières enseignantes ne représentent pas nécessairement celles de l'ACESI.

Adopté le 22 mars 2018